

24 SEP. 2024

## DROIT DE PASSAGE

Projet d'aménagement  
Construction de la télécabine du Villarais

Un accord est intervenu,

Entre la SATA (Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez et des Grandes Rousses), représentée par son Directeur Général, Fabrice BOUTET,

Et Mme DAVID née VIDART Christine,

Par lequel un droit de passage et de construction est donné pour les travaux de construction de la télécabine du Villarais sur la (les) parcelle(s) :

| Numéros de parcelle | Noms propriétaires         | Aménagements prévus |
|---------------------|----------------------------|---------------------|
| A 272               | DAVID née VIDART Christine | Survol              |

Fait à Bourg-en-Bresse, le 13 septembre 2024

DAVID née VIDART Christine,

Christine D.

Fabrice BOUTET  
Directeur Général  
p/o Thierry HUGUES

TH  
